

La main invisible

« La France, une démocratie libérale à gaz pauvre » – la chronique de Bertrand Jacquillat

Par **Bertrand Jacquillat**

28 avril 2022 à 11h26

Comme le démontre Francis Fukuyama dans son récent ouvrage *Liberalism and its discontents*, le libéralisme est le principe d'organisation de la vie publique le plus conforme à l'épanouissement des activités humaines, même s'il suscite des insatisfactions



L'intitulé de cette chronique est « La main invisible ». Il est bien naturel qu'elle s'intéresse, une fois n'est pas coutume, au libéralisme puisque, par la grâce quelque peu réductrice de son illustre promoteur, Adam Smith, les deux termes sont souvent accolés. Pour faire le constat que le libéralisme a été le grand absent de la campagne présidentielle, même si la France est riche de grands penseurs libéraux, comme Aron, Bastiat, Condillac, Montesquieu, de Staël, Tocqueville, Turgot, et bien d'autres encore dont le monde entier reconnaît qu'ils sont à l'origine de ce puissant courant de philosophie politique.

Et pourtant, comme le démontre Francis Fukuyama dans son récent ouvrage *Liberalism and its discontents*, le libéralisme est le principe d'organisation de la vie publique le plus conforme à l'épanouissement des activités humaines, même s'il suscite des insatisfactions. Il y rappelle à juste titre qu'il convient de bien distinguer le concept de démocratie de celui de libéralisme.

Technologie procédurale. Il existe des démocraties illibérales, comme la Hongrie de Viktor Orban ou l'Inde de Narendra Modi. Il existe aussi un libéralisme non démocratique qu'ont connu ou connaissent des pays comme l'Allemagne de Bismarck, Singapour et aujourd'hui Hong Kong. En ce sens, la démocratie est une technologie procédurale qui décrit comment sont choisis et remplacés ceux qui exercent le pouvoir.

De procédures, il a d'ailleurs été question pendant la dernière campagne présidentielle, avec des propositions comme les conventions citoyennes, les référendums d'initiative citoyenne ou les rendez-vous électoraux de mi-parcours. Mais ces procédures, qui visent à renforcer la démocratie, ne sont que des rustines, des antidotes pour combler l'insuffisance de libéralisme.

C'est que la France est une démocratie libérale à gaz pauvre, pour paraphraser l'anathème porté par Georges Bidault contre Robert Schumann. Fukuyama rappelle la trilogie des justifications du libéralisme classique, c'est-à-dire dans son sens européen, tel qu'il est apparu, d'abord en Angleterre, au milieu du XVII^e siècle : pragmatique, morale et économique.

Pragmatique d'abord parce qu'il permet de canaliser la violence. Morale ensuite car il promeut l'autonomie et donc la liberté individuelle. Ce faisant, comme le rappelle Erwan Le Noan dans une récente chronique de *l'Opinion*, l'individu est maître de sa personne et responsable de ses choix ; homme libre, il est propriétaire de son corps et de son âme. Dès lors, ce n'est pas à la puissance publique de se substituer à lui pour prendre les décisions qui guident son existence, car le déploiement de l'Etat entraîne nécessairement un rapetissement de la liberté.

« **Bien commun** ». De ce point de vue, et durant la récente campagne présidentielle, les responsables politiques ont véhiculé cette conviction qu'il était de leur responsabilité de guider les Français vers une espèce de « bien commun » avec le maximum de protection. Les projets des candidats ressemblaient fort à une liste de courses qu'il incombait à l'Etat de faire, la plus longue possible pour ratisser large et satisfaire le plus grand nombre de catégories de citoyens, sans se préoccuper de la note à payer pour les réaliser. De la sorte, l'Etat envahissait tout : notre travail, notre revenu, notre santé, nos retraites, nos écoles, nos logements, nos transports, notre nourriture, voire notre culture et nos religions.

La valeur de liberté a disparu du champ politique national, comme cela avait été le cas en 1793, emportée par celle d'égalité. L'extrême gauche prône le dirigisme à tout crin, l'extrême droite l'autoritarisme. Les deux adulent les pouvoirs illibéraux. Quant au centre, il est planiste et prend la production de régulation comme étalon de la juste mesure d'une activité politique saine.

Ce qui conduit à la troisième justification du libéralisme. Sa connexion avec le développement et la croissance économique est tout sauf triviale. Entre 1800 et aujourd'hui, le PNB par habitant dans les économies libérales a cru de plus de 3 000 %. Cet enrichissement s'est ressenti sur toute l'échelle sociale.

Et pourtant le libéralisme est en danger. Il est en tout cas en retrait si l'on en croît *Freedom House* qui constate un recul des droits politiques et des libertés civiles dans le monde depuis une quinzaine d'années, après une croissance ininterrompue durant le dernier quart du XX^e siècle. Certes le libéralisme n'est ni la fin de l'histoire comme Fukuyama a pu le laisser entendre il y a trente-cinq ans, ni une doctrine obsolète comme le prétend Poutine. L'auteur rappelle d'ailleurs qu'il convient de combattre les dérives dont il fait l'objet, à droite avec l'apologie du tout marché, devenu l'avatar de l'autonomie individuelle, et qui génère trop d'inégalités ; et à gauche avec les communautarismes de toutes sortes qui sapent l'autonomie individuelle.

Solution institutionnelle. Le libéralisme est une vaste tente qui abrite une grande diversité d'opinions politiques, mais qui s'accordent sur trois fondations importantes : l'égalité des droits individuels, la justice et la liberté. A cet égard, le libéralisme peut être considéré comme une solution institutionnelle à la gestion de la diversité d'une société pluraliste. Il fait ainsi baisser la température politicienne en excluant que les finalités de l'action publique figurent au centre des débats. On a le droit de penser ce que l'on veut, cela est du domaine de la vie privée, sans que l'on cherche à imposer ses vues ou ses opinions à ses concitoyens.

Et Fukuyama dresse une liste d'attributs qui accompagnent cette philosophie et l'organisation politique qui la structure : le principe fondamental au cœur du libéralisme est celui de la tolérance : il n'est pas nécessaire d'être d'accord avec ses concitoyens sur les sujets les plus importants, mais de laisser chacun décider de ce qu'il est ou veut être sans interférence de quiconque ou de l'Etat. S'y ajoutent notamment la subsidiarité, la politique de la concurrence et la politique antitrust, notamment vis-à-vis des médias, la liberté d'expression, un patriotisme libéral au lieu d'un nationalisme étroit, l'indépendance de la justice, la suprématie des droits de l'individu sur ceux des groupe culturels ou religieux, l'humilité intellectuelle et un certain pragmatisme.

Si les démocraties n'arrivent pas à donner davantage d'énergie au libéralisme, il est probable que celles-ci seront supplantées par les régimes autoritaires comme ceux qui déjà les conspuent ou les méprisent.

Bertrand Jacquillat est vice-président du Cercle des économistes et senior advisor de Tiepolo.